

UNE PREEMPTION QUI POSE QUESTION

Lors du conseil municipal du 22 novembre dernier Mr Filippi est revenu suite à une question de l'opposition, sur un droit de préemption exercé par la mairie.

Il a expliqué que cette dernière permettrait de « faire un rond point ou passage surélevé à l'intersection de la route des Chaffardons et du chemin des Fresses, secteur très passant, des trottoirs, un parking et la pose de candélabres ».

Plusieurs points nous interpellent :

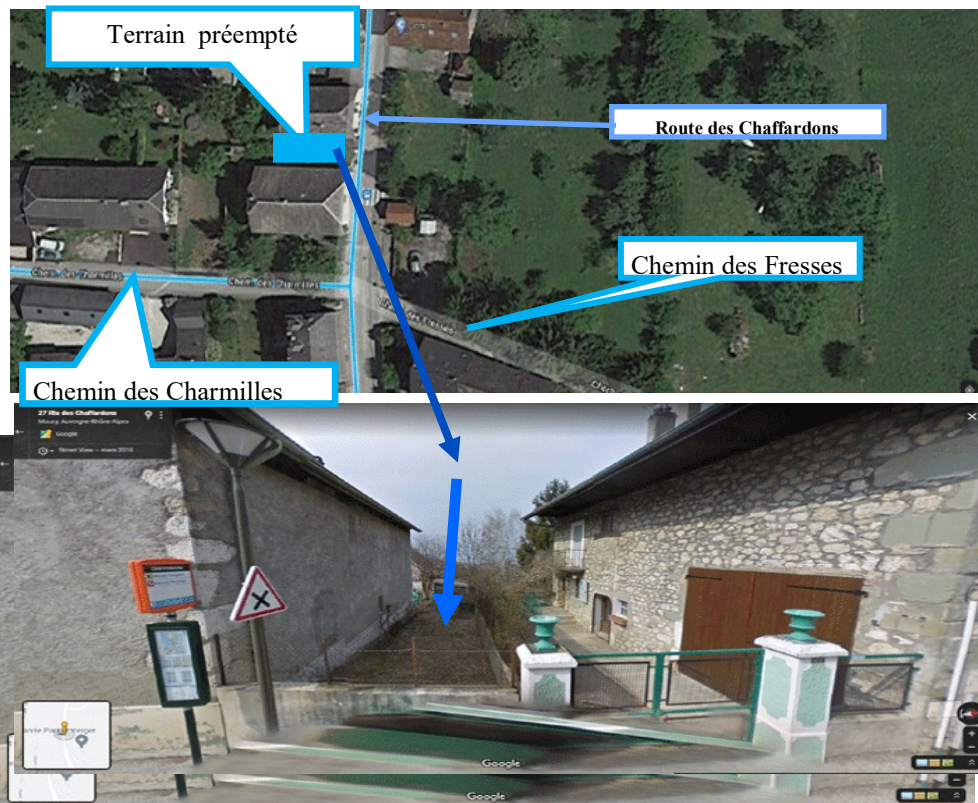
Le chemin des Fresses « très passant » alors qu'il ne dessert aucune maison, seulement un petit parking privé et qui devient après quelques mètres un chemin de terre ???

Et puis surtout comment une bande de terrain de moins de 5 mètres de large perpendiculaire à la route des Chaffardons et à distance des intersections chemin des Fresses et chemin des Charmilles pourrait permettre d'élaborer un rond point, le plan ci-dessous parle de lui même.

Les élus se sont-ils trompés de parcelle en préemptant ou bien ont-ils un autre projet qu'ils ont omis de dévoiler ?

Est-ce qu'un élu s'est simplement déplacé pour situer la parcelle ?

Comment faire tout cela dans si peu de place ? Et surtout pour quel usage ?



DECEMBRE 2021 N°4



Bulletin de l'opposition Moussarde

Chères Moussardes, Chers Moussards,

En cette fin d'année, il est temps de reprendre contact avec vous !

Nous en profitons pour vous souhaiter de bonnes fêtes et vous présenter nos vœux les plus sincères pour 2022.

Notre équipe, plus mobilisée que jamais, reste attentive aux affaires communales.

Lors de la cérémonie du 11 Novembre, où nous fêtons le courage de nos aînés pour la défense de notre patrie il est de tradition de partager le 'pot de l'amitié' entre les administrés et les élus. Ce pot permet de discuter de façon informelle entre tous et la situation sanitaire le permettait encore. Cette année, alors que toutes les communes environnantes l'ont fait, Mr le Maire n'a pas souhaité organiser ce 'pot'. « A cause de la situation sanitaire » dit Mr Filippi.

L'objectif n'est-il pas d'éviter de communiquer avec les administrés ?

Autres faits marquants : l'instabilité des 18 derniers mois !

- ⇒ Décembre 2020 : Démission d'une conseillère
- ⇒ Mars 2021 : Mr Filippi (mairie) annonce dans la presse sa démission
- ⇒ Mars 2021 : Retrait de la délégation d'un conseiller à l'urbanisme
- ⇒ Septembre 2021 : Démission de la 1ère adjointe
- ⇒ Décembre 2021 : Nomination de 3 nouveaux conseillers délégués
- ⇒ Auxquels viennent s'ajouter les départs de la Secrétaire Générale et d'une autre secrétaire ayant toutes deux plus de 15 et 20 ans d'ancienneté.

Que d'instabilité et de chaises musicales dans cette majorité !

Malheureusement ces changements incessants ne sont pas gage d'un travail de qualité pour les Moussards.

Au sommaire de ce bulletin :

- **Urbanisme** : Tout reprendre de A à Z !!!
- **Conseillers municipaux fantômes**
- **Le flop de l'Amazon Moussard**
- **Budget** prévisionnel qui passe de 11 300€ à 45 287€
- Une **préemption** communale qui pose question

Notre page FB : www.facebook.com/pourmouxy

Notre site : www.pourmouxy.fr

Notre E mail : pourmouxy@gmail.com

Ce bulletin, comme les 3 premiers a été imprimé et distribué par nos soins à 1 100 exemplaires

Urbanisme : Tout reprendre de A à Z !!!

Lors du conseil municipal du 25/10/21, il a été proposé, à nouveau, une augmentation de la masse salariale.

Pour mémoire, le poste de l'Agent à l'Urbanisme était depuis des années à 80% et passera à 100%. Nous rappelons que la commune est passée en PLU Intercommunal fin 2019 ce qui mutualise le travail, apparemment pas à Mouxy.

La majorité de Mr Fillipi (qui était absent à ce conseil) a voté cette délibération.

La minorité a questionné l'Adjoint à l'Urbanisme Monsieur Perez sur la pertinence de cette modification de poste, sachant que les permis de construire sont instruits par Grand-Lac.

Monsieur Perez a donné comme explication que tous les dossiers qui revenaient de Grand-Lac comportaient des "erreurs énormes", "qu'il fallait tout reprendre de A à Z" et qu'en fait le service Urbanisme de Mouxy "faisait leur travail"!

Les services de Grand Lac apprécieront !

Vous pouvez retrouver ce passage dans la vidéo du Conseil Municipal en tapant : Youtube Conseil Municipal Mouxy du 25/10/21— A 3,29 minutes
<https://www.youtube.com/watch?v=TE0QfLWrkSI>

Un autre argument avancé par Mme Ravanne : La révision du PLUI qui sera présenté dans 5 ou 6 ans demandera beaucoup de travail !! Voilà une sacrée anticipation !!!

Conseillers municipaux fantômes

Au fil des conseils municipaux et des commissions, un constat s'impose : un absentéisme récurrent de certains élus de la majorité. C'est pourtant dans ces commissions que se tisse l'avenir de la commune.

Que penser de cette conseillère absente de tous les conseils et de toutes les commissions depuis Mars 2021 ?

Que penser de la non-réponse du maire à la question posée par Nathalie DEBEAUNE:

« **Qui va aux commissions de Grand Lac sur les déplacements ?** »

Mr Filippi n'ayant pas la réponse, interroge la Secrétaire Générale.

Elle ne sait pas, personne ne sait, aucun conseiller majoritaire ne sait !

Après consultation, de notre part, des commissions sur le site Grand Lac, SURPRISE !!!

Pour Mouxy c'est Mr Filippi qui fait partie de la commission Mobilité de Grand Lac celle qui gère les transports!! GRANDIOSE !!!

Il n'était pas au courant. Si toutes les commissions de l'intercommunalité sont gérées de la sorte par nos élus, difficile pour Mouxy de faire entendre sa voix.

Pour quelqu'un qui affirmait « que tout se passe à Grand Lac »

Qu'en pensez-vous ?

Nous demandons à ces 'fantômes' de faire preuve d'honnêteté et de respecter le choix des Moussards qui les ont élus. Si vous n'avez plus de temps à consacrer à la commune et à ses administrés alors laissez votre place, nul ne vous en tiendra rigueur et les Moussards vous remercieront.

Le flop de l'Amazon moussard !

C'était le 31 Juillet 2020 à 6h57 ! La mairie de Mouxy se sentait positive ! On nous promettait de rivaliser avec Jeff Bezos (le fondateur d'Amazon) !

Cette initiative a eu un coût pour les finances moussardes : 34 128€ en 2020, 10 000€ les années suivantes, et les économies promises n'ont pas pu être faites à cause de problèmes techniques.

A l'impression de ce bulletin, le site nouvelle génération promis en début de mandat n'a toujours pas vu le jour et Mouxyclic est totalement obsolète !

Nous on ne se sent pas du tout positif sur ce sujet ! Dubitatif serait plus adapté.

Après presque 2 ans de mandat on peut se rendre compte que la marque de fabrique de la majorité est la suivante : **de grandes annonces....aucun résultat au bout !**

Au 17/12/21, impossible de « prendre RV chez le coiffeur, ou prendre un repas de cantine, payer vos marchandises, s'inscrire à un cours de théâtre ou déposer un permis de construire... »

L'Amazon Moussard, ainsi appelé par la majorité, ne tient aucune de ses promesses, sauf celle d'avoir coûté aux Moussards 34 128.00 €

Ci-dessous la copie d'écran de ce post du 31 Juillet 2020. On n'invente rien !!



Mairie de Mouxy 😊 se sent positif.

31 juillet 2020 · 🛠️

UN SITE INTERACTIF à MOUXY ? Avec un membre du tennis club de Mouxy, dont l'entreprise est Aixoise, nous préparons pour vous un site unique afin d'offrir à chaque association, entreprise, professionnel Moussards... l'équivalent d'un site internet pour VALORISER VOS ACTIVITÉS ou nous pouvons en 2 CLICS : réserver un RDV chez le coiffeur OU un repas à la cantine, payer nos marchandises, s'inscrire à un cours de théâtre ou déposer un permis de construire... UN «Amazon» Moussard pour nos entreprises, artisans et professions libérales. POUR CONSOMMER LOCAL mais AUSSI POUR NOS ASSOCIATIONS : consulter et s'inscrire en ligne aux activités culturelles et sportives, ... & contacter vos élus directement..
MOUXY, un village d'exception au balcon du Lac 😊

Budget prévisionnel qui passe de 11 300€ à 45 287€ (au 21/11/21)

Nous vous avons déjà interpellés sur les dépenses de la commune, une nouvelle fois, à l'examen des comptes de la Mairie nous constatons que le poste « personnel extérieur », s'établit à 45 278.00€ (au 21/11) pour un montant budgété de 11 300.00 € .

Pourquoi autant d'absentéisme et de turn-over dans le personnel communal ?

Et pourquoi autant de dépenses inutiles, autant de gaspillages d'argent ?